

Décision

Générale

colonial

Décision n° 406 du 30 mars 1946 :

n° 406

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mars 1946

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro

31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'un mois à Bourama (Somaliland) a été accordé à comp ter du 1er avril 1946 au milicien de 2e classe Mohamed Ali. n° matricule 1531, de la milice indigène. Durant son congé, le milicien Mohamed Ali percevra sa solde entière dégagée de tous accessoires.